



HOSPITALITE AVEYRONNAISE DE NOTRE-DAME DE LOURDES
FICHE D'INSCRIPTION AU PELERINAGE DIOCESAIN
DU VENDREDI 27 AU LUNDI 30 AOUT 2021.

Rodez, le jeudi 10 juin 2021

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre fiche d'inscription au pèlerinage 2021.

Pour la sécurité de tous et à la demande du sanctuaire de Lourdes, l'organisation du pèlerinage est modifiée cette année du fait de la pandémie de COVID 19.

Si la sécurité des malades est notre première préoccupation, nous pouvons tous être victime d'une infection covid 19, nous sommes ainsi, chacun personnellement, responsable de la sécurité de nos frères et sœurs hospitaliers et pèlerins.

Chaque participant doit donc s'engager à respecter les mesures sanitaires, maintenant bien connues de tous :

- Le port du masque, devra être strictement respecté, particulièrement durant les transports en bus, à l'intérieur et durant tous les moments au contact des malades.
- le gel hydroalcoolique, devra être appliqué avant et après les repas et avant et après chaque contact avec les malades.
- La vaccination est fortement recommandée et souhaitée pour tous les participants (« obligation morale »).
- Chaque participant devra avoir un **TEST PCR NEGATIF de moins de 72 h**. Il devra **OBLIGATOIREMENT** montrer le résultat de ce test (papier ou numérique) pour monter dans le bus.

IMPORTANT : même en cas de test négatif, vous ne pourrez pas participer au pèlerinage si :

- vous présentez des symptômes évocateurs (toux, fièvre...) avant de partir
 - et/ou si vous avez été en contact avec une personne contaminée dans les 7 jours avant le départ.
- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le responsable indiqué sur votre feuille d'inscription qui pourra alors appeler un médecin de l'Hospitalité.

- **la distanciation sociale, imposera de limiter les contact tout au long du pèlerinage :**
 - **Ainsi votre logement et votre bus dépendront de votre affectation**, (vous prendrez le même bus que les personnes de votre affectation, et vous logerez également au même endroit).
 - **Les contacts auprès des malades seront limités, particulièrement pendant les périodes à risques : les voyages en bus, les repas, les chambres, et tous les moments en intérieur.**

Cette année, l'accès à l'Accueil Notre Dame sera limité. Les personnes qui y seront autorisées logeront à l'Accueil.

VOYAGE :

Comme l'an passé, **nous allons tous voyager en car**. Le pèlerinage commence par un cheminement collectif vers LOURDES, et cette année **le pèlerinage est organisé comme une bulle sanitaire**. Nous vous demandons donc de faire un effort pour participer en totalité au pèlerinage et de choisir les moyens de transport retenus par les organisateurs (Direction des Pèlerinages et Hospitalité).

Notez à nouveau qu'un test PCR négatif de moins de 72h sera demandé à l'ensemble des participants pour pouvoir monter dans le bus.

Les personnes affectées en salles, restaurant, médecins et infirmiers, prendront le bus avec les malades de leur étage.

Chaque hospitalier sera dans le même bus que les personnes de son affectation et de son lieu d'hébergement et ce quelle que soit sa section.

HÉBERGEMENT :

Cette année est particulière et les logements seront attribués en fonction des affectations.

L'Hospitalité s'occupera donc de réserver votre hébergement.

Nous vous remercions pour votre compréhension afin de limiter le nombre total d'hébergements.

AFFECTATIONS :

L'organisation du pèlerinage est en grande partie revue cette année.

Les personnes en services en chambre et au restaurant seront logés à l'accueil Notre Dame.

Nous respecterons dans la mesure du possible l'affectation que vous avez demandée, **mais c'est le service auprès du malade qui guidera notre choix**. Merci de votre compréhension.

REGLEMENT :

Dans un souci de simplification, nous vous demandons en nous retournant votre feuille d'inscription de joindre votre règlement par chèque libellé à : « Hospitalité Aveyronnaise ». Les chèques ne seront pas remis à l'encaissement avant le 10 août 2021. Pour ceux qui choisissent l'inscription en ligne, ils doivent envoyer le chèque à Chantal Constans.

Pour les ados (14-17 ans) : nous vous demandons de vous connecter au site de l'hospitalité afin de télécharger les documents suivants indispensables à la prise en compte de votre inscription : engagement jeune, autorisation parentale, fiche "attestation et engagement sanitaires" et lettre aux nouveaux ados.

Quelques jours avant le départ, vous recevrez votre affectation.

En vous inscrivant au pèlerinage, vous vous engagez moralement vis-à-vis de nos frères malades. Un désistement est source de perturbation, d'erreur et de travail supplémentaire, **particulièrement cette année. Il doit rester exceptionnel et motivé**. Merci de le signaler impérativement au plus tôt au 07 82 13 62 87.

On ne pourra pas accorder des réductions sur l'hébergement en cas de séjour partiel.

Dans la joie des retrouvailles, nous vous disons à très bientôt.

Le bureau et l'équipe des médecins de l'hospitalité